



Promotion 2022 : Que faire si...

Luxembourg, 16/06/2022

L'exercice "promotion 2022" est lancé et la liste des proposés à la promotion est maintenant/bientôt publiée. Fidèle à sa mission, l'USF-L vous **informe sur ce qu'il convient de faire**.

Aucun système n'est parfait, l'actuel est encore plus loin de la perfection que les précédents à points. Tous les syndicats s'étaient opposés à ce système, mais la Commission l'imposa. Il est important de s'en rappeler.

- Les DGs ont reçu leur "part du gâteau", appelée "quota par grade". Des cascades vers des grades inférieurs sont possibles, mais leur nombre est strictement limité et encadré ;
- Une négociation interne aux DGs s'est déroulée pour décider des "happy few" qui seront sur une première liste de proposés. Pour faire leur choix, les DG devraient effectuer une comparaison du mérite (votre évaluation) en tenant compte principalement de votre efficacité, du niveau de responsabilités et de votre utilisation des langues ; bien entendu dans le cadre de votre travail.

Depuis la mi-mai, les Directeurs Généraux rencontrent des délégations de représentants du personnel, nommées par le Comité Central du Personnel, afin de procéder à une discussion et opérer un "fine-tuning" pour tenir compte des remarques de vos représentants.

Voici les principales étapes de mai à novembre 2022 **et ce qu'il convient de faire** :

- La publication de la liste des proposés à la promotion est prévue pour le 16 juin 2022 et sera accessible via votre dossier de promotion dans Sysper.
- **Si vous êtes sur cette liste cela signifie que vous serez promu : BRAVO à Vous !**
- Si vous n'y figurez pas, tout espoir n'est pas perdu : vous avez 5 jours ouvrables (hors absences justifiées) pour faire appel. **N'hésitez pas à nous contacter pour vous aider à rédiger correctement votre appel parce qu'il doit être dûment motivé. Les comités de promotion disposent d'un quota global de 5% pour les appels.**
- Les appels seront analysés en septembre pour une décision du comité de promotion en octobre et publication des promus en novembre.

Votre appel doit être factuel, concis, s'appuyer sur vos mérites tels que relatés dans votre auto-évaluation et votre évaluation. À l'instar de votre [évaluation](#) également, il doit mettre en exergue les 3 critères essentiels pour une promotion : votre rendement, votre niveau de responsabilités, ainsi que l'usage des langues ou encore de tous travaux exceptionnels réalisés durant l'année de référence.

Pour plus d'informations factuelles, consultez l'information administrative et les informations en lien :

<https://myintracomm.ec.europa.eu/staff/FR/talent-management/appraisal-promotion/officials-promotion/Pages/exercice-2022.aspx?ln=fr>

Si vous pensez mériter d'être proposé à la promotion, contactez vos représentants directement ou contactez-nous via la boîte fonctionnelle

REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

Vos représentants:

BECH et T2: N. MAVRAGANIS, C-A POPESCU	Gasperich: N. FETTAH-ZAIT C. PALADINO S. KARDARAS P. VAKONDIOS	OP: I. WOLFF, M. COLLIGNON
--	--	----------------------------------



UNION SYNDICALE FEDERALE LUXEMBOURG

REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

www.usf-luxembourg.eu

